

Devenir une « bonne » mère

Une trajectoire balisée par l'intervention sociale

Vanessa Stettinger Maîtresse de conférences à l'université de Lille, EA 3589 CeRIES
(Centre de recherche « Individus Épreuves Sociétés »).

Mots-clés

- Intervention sociale
- Classes populaires
- Disqualification
- Normes
- Maternité

Par la figure de la « mauvaise mère », Coline Cardi souligne comment les mères de classes populaires, notamment celles en situation de monoparentalité, sont les premières visées, « tant dans les discours misérabilistes des professionnels encadrant les familles pauvres que dans les dispositifs pénaux ou para-pénaux en charge du “désordre des familles” » (Cardi, 2007, p. 28). Pour ces femmes, l'apprentissage du « métier » de mère (Gojard, 2010) est caractérisé par un accompagnement surveillé, comme le rappellent dans leurs travaux respectifs Coline Cardi (2009), Frédérique Giuliani (2009) ou encore Anne-Sophie Vozari (2011). Ainsi, pour Frédérique Giuliani, il s'agit « d'un examen minutieux impliquant la participation active du parent [...] Plus que ses manières de faire, ce sont ses manières d'être avec son enfant, de le percevoir, de le penser, de lui parler, voire de l'aimer, qui sont passées au crible » (Giuliani, 2009, p. 85). Jérôme Camus souligne la distance sociale qui sépare les « professionnels de la naissance » des mères de classes populaires, et la manière dont leurs façons d'être et de faire face à la maternité peuvent être disqualifiées par l'institution (Camus, 2012). Mais cet accompagnement dépasse le seul repérage des écarts aux normes dominantes. Delphine Serre souligne la dimension pédagogique de la relation assistancielle aux familles des classes populaires qui se bâtit sur une « relation de service qui cherche à transformer la personne, afin de faire disparaître ses difficultés ou de l'inciter à les résoudre par elle-même » (Serre, 2009, p. 83). Ces chercheurs analysent la façon dont les professionnels perçoivent et agissent sur ces mères afin de les accompagner vers une maternité conforme aux normes légitimes dans la société. Ils rappellent par là des formes de concurrence entre les normes dominantes incarnées par les professionnels et celles des familles les plus démunies (Chauffaut et Dauphin, 2012), concurrences qui ne se résument pas, pour Christophe Delay et Arnaud Frauenfelder, à la seule imposition des normes dominantes, celles des travailleurs sociaux, mais à une négociation permanente et « génératrice de malentendus » entre ces deux groupes sociaux, liées à des « modes de socialisation distincts et inégalement dotés en légitimité » (Delay et Frauenfelder, 2013, p. 23).

Cet article s'intéresse à la confrontation entre les normes de ces groupes sociaux éloignés dans l'espace social, mais adopte un autre point de vue que celui des travaux précédemment cités : celui de la mère face à ces prescriptions. Il analyse la réception et l'appropriation des normes de parentalité prescrites par des professionnels (travailleurs sociaux, psychologues et juges), qui visent à changer la mère considérée inapte à s'occuper de ses enfants. L'article interroge par là la dimension pédagogique et les processus de transformation soulignés par Delphine Serre (Serre, 2009), à partir de la trajectoire d'une mère, nommée ici Nora Dhamani⁽¹⁾, dont les enfants ont été placés dès leur jeune âge. Ce processus démarre, pour elle, au moment du placement de son premier enfant par les professionnels de la protection de l'enfance, qui signalent par cette décision son incapacité à être une « bonne » mère. Il est par la suite jalonné de diverses négociations et ajustements avec les professionnels qu'elle côtoie et s'achève au moment où ceux-ci reconnaissent sa capacité à s'occuper de ses enfants, mettant ainsi fin à leur placement. La mise en récit de ce processus long, complexe et discontinu, met en lumière la manière dont la prise en charge a été vécue par Nora, ainsi que la façon dont elle s'est transformée pour devenir une « bonne » mère selon les normes sociales légitimes.

Comprendre l'influence de l'intervention sociale dans l'expérience de cette mère requiert de repérer, dans un premier temps, les formes de « disqualification parentale » qu'elle subit de la part des professionnels qu'elle rencontre et la prédominance des normes véhiculées par eux sur les siennes. Serge Paugam considère la « disqualification parentale » comme un processus proche de la « disqualification sociale » qui « renvoie au processus d'affaiblissement ou de rupture des liens de l'individu à la société au sens de la perte de la protection et de la reconnaissance sociale » (Paugam, 2014, p. 6). Selon le sociologue, l'individu disqualifié est « à la fois vulnérable face à l'avenir et accablé par le poids du regard négatif qu'autrui porte sur lui » (ibid.). La « disqualification parentale » influence ainsi, d'après lui, la capacité du parent à exercer son rôle

(1) Les noms et lieux ont été modifiés.

à partir du moment où elle mène à un placement et à un rigoureux encadrement de la fonction parentale (*ibid.*). Pour Isabelle Delens-Ravier, la disqualification des parents se présente comme une « *négarion de la définition du problème par les parents* » (Delens-Ravier, 2003, p. 79) lorsque les savoirs des professionnels sur la façon d'être parent priment sur ceux des familles (*ibid.*). À partir de ces auteurs, on peut donc établir que la « *disqualification parentale* » est un processus conjuguant la négation des pratiques et savoirs parentaux, l'encadrement des fonctions parentales et la perte de « *reconnaissance sociale* » liée au statut de parent. La disqualification subie par Nora se construit ainsi à partir de divers jugements prononcés par les professionnels qu'elle rencontre qui délégitiment ses façons d'être mère et la privent du droit de s'occuper de ses enfants.

En second lieu seront exposés les changements produits au cours de la trajectoire de Nora la conduisant du statut de « mauvaise » à celui de « bonne » mère. Au-delà de « *formes de résistance* » qu'elle met en place (Paugam, 1991 ; Duvoux, 2009 a), il s'agira d'analyser surtout l'acceptation et l'appropriation de normes prodiguées par les divers professionnels qu'elle rencontre lui permettant de changer et de « sortir » d'une situation sociale stigmatisante et dévalorisée, et de faire une « *bifurcation* » dans sa trajectoire de mère (Soulet, 2009). Les travaux de Pascale Pichon sont éclairants à ce sujet, même si l'auteure ne se limite pas au seul périmètre de l'intervention sociale. En analysant le cas d'un ancien sans-domicile fixe, elle reconstitue le parcours semé d'embûches vers la reconstitution progressive et la conquête d'une place sociale légitime ainsi que les cheminement et les bifurcations qui rapprochent ou éloignent de la norme (Pichon, 2007). L'intérêt consiste ainsi à mettre en avant, comme le souligne Marc-Henry Soulet, « *les procédures par lesquelles ce devenir autre est possible [...] pour comprendre les enjeux et les modalités des bifurcations et aller au-delà du seul constat d'un changement* » (Soulet, 2009, p. 277), tout en évitant deux écueils : « *l'héroïcisation de l'acteur notamment sous la forme de la résilience* », qui va chercher les déterminants de l'action dans le for intérieur de l'individu, et le simplisme de la « *linéarité causale* » (Soulet, 2009, p. 279). C'est dans ce sens que la transformation de Nora « *invite à l'investigation des conditions structurelles et des facilitations institutionnelles. Elle pointe*

les enjeux d'action sous-jacents à l'accompagnement social jusque dans les interactions entre accompagnateurs et accompagnés » (Pichon, 2014, p. 88). Enfin, il sera question aussi de la discontinuité du processus de changement, « *fait d'essais et de tentatives multiples, d'abandons, de rechutes, et de reprises* » (Pichon, 2007, p. 18).

Le cas de Nora Dhamani n'est pas étudié pour son exemplarité (Passeron *et al.*, 2005) et ne vise pas à être généralisé. Néanmoins, l'éventail d'éléments qu'il fournit permet d'éclairer cette prise en charge, les changements induits dans sa vie familiale ainsi que les traces laissées par cet accompagnement, et d'enrichir aussi les travaux sur la protection de l'enfance. En effet, tout en soulignant les tensions dans l'interaction entre les parents et les professionnels, les souffrances causées par le placement et les difficultés à construire une relation lorsque parents et enfants sont séparés (Abels-Eber, 2006 ; Deles-Ravier, 2003 ; Euillet et Zaouche-Gaudron, 2008 ; Potin, 2010, 2011 et 2012 ; Sellenet, 2006 et 2010 ; Paugam, 2014 ; Stettinger, 2019), ces travaux passent sous silence la façon dont les individus s'approprient les injonctions des professionnels et peuvent ainsi changer leur façon d'être parent.

L'article s'organise en quatre parties. Après la présentation du dispositif d'enquête et le contexte familial dans lequel Nora a grandi, il sera question des normes sociales auxquelles elle déroge et qui la rendent une « mauvaise » mère aux yeux des professionnels, et ce dès la naissance de son premier enfant. Il s'agira ensuite d'analyser la manière dont elle répond aux injonctions des intervenants sociaux à partir de trois éléments centraux : sa collaboration avec les divers professionnels, son acceptation d'une forme de réflexivité et son appropriation des normes prônées par les professionnels qu'elle rencontre. La dernière partie montrera quelle sorte de « bonne » mère Nora devient.

La construction des liens familiaux en situation de pauvreté

L'analyse a été réalisée à partir du matériau recueilli dans le cadre d'une enquête ethnographique sur la construction des liens familiaux en situation de pauvreté⁽²⁾ menée auprès de quinze familles faisant l'objet d'un suivi d'action éducative en milieu ouvert (Aemo)⁽³⁾. Le travail de terrain,

(2) Projet financé en partie par l'ANR Venir au monde 2010/2014, dirigée par Bertrand Geay.

(3) Créée par l'ordonnance du 23 décembre 1958, l'Aemo est une mesure de protection de l'enfant vivant dans son milieu familial. Les services d'Aemo interviennent à la demande de l'autorité administrative (le président du conseil départemental par l'intermédiaire de son service de l'aide sociale à l'enfance) ou de l'autorité judiciaire (le juge des enfants). Cette intervention a lieu lorsque les parents rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités éducatives et/ou que les conditions de vie de l'enfant font que celui-ci est en situation de danger avéré ou potentiel. Elle consiste dans l'intervention d'éducateurs spécialisés ou d'assistants de service social dans le milieu familial de l'enfant. Une mesure d'Aemo est limitée dans le temps : elle va de six mois à deux ans en général, renouvelable selon l'évolution de la situation de l'enfant jusqu'à sa majorité.

mené entre 2009 et 2016, a été engagé grâce à deux associations responsables du suivi éducatif des enfants. Dans la plupart des familles, seul le premier rendez-vous s'est organisé en présence de l'éducateur. Les éducateurs ont choisi les familles, sur la motivation d'un de leurs membres (souvent les mères). Les familles rencontrées sont donc considérées comme dotées de ressources pour se raconter, soit parce qu'elles arrivent à un moment plutôt « stable » de leur trajectoire, soit parce que l'enquête peut leur être bénéfique. Un effort important d'explication a été mené afin de dissocier la recherche du suivi éducatif et pour présenter les objectifs de la présence sur le terrain : rencontrer des familles exposées à des difficultés économiques dans l'intention d'écrire un livre.

Dans chaque famille, des entretiens, des discussions informelles et des observations se sont succédé sur une période allant de plusieurs mois à plus de six ans. Les rencontres se sont déroulées la plupart du temps au sein des familles (en semaine ou week-end, à des heures variables), mais aussi à l'extérieur en de multiples occasions : au moment des courses, des activités des enfants, au restaurant, à l'hôpital, au tribunal, lors des rencontres avec l'éducateur. Le lien de confiance s'est tissé au gré des services rendus, de l'écoute ou du simple intérêt porté (Schwartz, 1990). Au fil de ces rencontres, les multiples sujets qui constituent la matière des rapports familiaux ont été abordés : les finances (recettes, dépenses), le logement et les équipements, le quartier et les relations de voisinage, les loisirs, la naissance des enfants et leur éducation, la prise en charge institutionnelle... Passer du temps avec ces familles, les accompagner pendant une partie de leur vie, a conduit à les appréhender au-delà du discours. Le volume de temps consacré à l'enquête de terrain reflète la complexité du sujet, mais aussi la difficulté à nouer des liens de confiance essentiels pour la compréhension des faits. Comme l'écrit aussi Olivier Schwartz, l'enquête a connu « *des portes fermées, des rendez-vous manqués, des réponses évasives, des paroles obstinément limitées à la pluie et le beau temps qu'il fait* » rappelant que l'enquête a pu être perçue comme embarrassante, excessive, importune ou injustifiée (Schwartz, 1990, p. 39). Plus de onze heures d'entretiens ont été enregistrées au cours des échanges (avec Nora) depuis 2010, en plus des diverses discussions informelles en face-à-face ou par téléphone. Les deux enfants de Nora, Kevin et Ludovic, ont également été rencontrés à plusieurs reprises. Il a fallu quatre ans avant de pouvoir réaliser un entretien enregistré (de deux heures) avec chaque enfant, entretiens qui ont permis de croiser leur discours et d'avoir une vision plus

- 1962 – Naissance de Nora Dhamani.
- 1981 – Naissance de Kevin. Il vit avec sa mère dans un foyer.
- 1982 – Placement de Kevin en famille d'accueil.
- 1986 – Nora récupère la garde de Kevin, 5 ans, et vit avec lui dans un foyer.
- 1990 – Départ de Nora et Kevin, 9 ans, en Italie, dans une communauté religieuse. Elle rentre quelques mois plus tard en France seule et vit dans un foyer.
- 1993 – Naissance de Ludovic. Placement à ses 9 mois en pouponnière. Nora n'a plus de domicile, alternant des séjours à la rue et chez le père de Ludovic.
- 1995 – Retour de Kevin, à 14 ans, en France. Il souhaite vivre avec sa mère. Ils n'ont pas de domicile.
- 1997 – Placement de Kevin en foyer à ses 16 ans.
- 2000 – Nora retrouve un logement. Fin du placement de deux enfants qui sont âgés de 19 et 7 ans.
- 2001 – Kevin, à 20 ans, est à nouveau pris en charge par l'aide sociale à l'enfance en « contrat jeune majeur ».
- 2002 – Fin de la prise en charge de Kevin. Il retourne vivre à la maison de sa mère.
- 2003 – Ludovic, à 14 ans, bénéficie d'une mesure d'action éducative en milieu ouvert.
- 2011 – Fin du suivi de Ludovic à ses 18 ans.

complète de leur histoire. En parallèle, des discussions informelles ont eu lieu avec l'éducateur qui a suivi Ludovic pendant huit ans lors d'une mesure d'Aemo.

Nora : des conditions de vie très difficiles

La trajectoire de Nora s'enracine dans une histoire personnelle dont on peut signaler quatre jalons importants : le dépaysement de ses parents, la pauvreté dans laquelle elle et sa famille vivent, l'amour qu'elle n'a pas reçu de sa mère et l'arrêt précoce de ses études. En 1958, le père de Nora quitte la tribu kabyle dans laquelle il vit en Algérie pour travailler à Usinor, en France, comme ouvrier accrocheur de joints, fonction qu'il occupera durant trente-six ans. Sa femme, la mère de Nora, restée en Algérie avec leurs enfants, le suivra deux ans plus tard. Nora naît en 1962, dans le nord de la France, à proximité de l'endroit où elle vit encore aujourd'hui. Elle décrit des conditions de vie très difficiles en raison de la pauvreté. Nora est, avec son frère jumeau, le troisième enfant d'une fratrie de huit ; elle se présente comme le souffre-douleur de sa mère qui, d'après elle, ne l'a jamais aimée. Châtiments, punitions et humiliations bercent son enfance. Un de ses souvenirs les plus douloureux correspond au jour où son père est allé la chercher au collège, mettant ainsi fin à ses études. Elle est alors âgée de 13 ans et elle passera une partie de ses journées à s'occuper de la maison et des enfants plus petits.

À la première rencontre, Nora est âgée de 50 ans. C'est une femme de forte corpulence, souvent très souriante. La peau mate, les cheveux cachés sous un turban rappellent ses

origines algériennes. Sans emploi, elle vit du revenu de solidarité active (RSA), de l'aide au logement et de l'allocation de soutien familial. Elle réside dans la banlieue d'une ville de taille moyenne du département du Nord. La maison spacieuse est cependant mal équipée et infestée de cafards ; les toilettes et la douche ne fonctionnent pas. Pourvue de deux étages, elle dispose de trois chambres mais, pour être à l'abri du bruit des enfants qui se couchent tard, Nora préfère dormir sur le canapé du salon. Ses deux fils vivent avec elle. L'aîné, Kevin, 30 ans, travaille comme employé dans un hôpital ; il est le père d'un enfant de 4 ans, Yohan, qui vit avec sa mère et dont il a la garde un week-end et un mercredi sur deux. Le cadet, Ludovic, 17 ans, vient de reprendre sa scolarité interrompue pendant quelques années.

La mère disqualifiée

Pour la sociologue Delphine Serre, parmi les obligations familiales émises par les assistantes sociales aux parents, on retrouve entre autres le désir de l'enfant, l'obligation affective, les normes de présence et les normes de pérennité. Lorsque ces obligations ne sont pas respectées, cela peut susciter de l'inquiétude chez ces professionnelles (Serre, 2009). Marine Boisson, pour sa part, souligne « *les exigences normatives du bien aimer et l'encouragement social à des relations positives* » (Boisson, 2007, p. 20). Elle pointe ainsi « *de nouvelles stratégies d'intervention publique* », particulièrement ciblées sur les groupes sociaux les plus défavorisés, qui visent « *la stabilité des relations, la qualité des échanges affectifs au sein du groupe familial et la disponibilité des individus pour la vie familiale* » (*ibid.*, p. 14). Selon l'auteure, « *l'importance conférée à l'amour et les nombreux bienfaits attendus de l'espace des relations affectives – comme, inversement, les maux associés aux carences et aux ruptures affectives ainsi qu'aux formes de violences privées – s'imposent aux individus comme aux institutions* » (*ibid.*, p. 9).

Après la naissance de Kevin, Nora faillit à ces normes, ce qui lui vaut ses premières disqualifications en tant que mère par des professionnels qui jugent sa façon d'être mère illégitime. À l'âge de 19 ans, Nora apprend qu'elle est enceinte de huit mois ; découverte tardive qu'elle attribue à sa forte corpulence et à une méconnaissance de son corps. Cette grossesse est totalement désapprouvée par sa famille, surtout par son père, et elle se voit obligée de quitter la maison. Accueillie par les services sociaux parisiens d'abord dans un foyer, puis, plus tard, installée dans un petit appartement, c'est au moment de la naissance de Kevin que Nora découvre la liberté de s'amuser, les boîtes de nuit et multiplie ce qu'elle appelle

des « *mauvaises rencontres* », qui l'initient à la consommation d'alcool et de drogues. En parallèle, elle a du mal à s'occuper de Kevin, qui pleure beaucoup : « *Mais il pleurait tout le temps, à chaque fois il pleurait. Alors moi... je lui ai jamais fait de mal, jamais jamais. Je n'arrivais pas à m'en occuper...* ». Elle n'hésite pas à le laisser seul la nuit pour sortir avec ses amis, ce que les travailleurs sociaux du foyer relèvent. Malgré les divers rappels de ces derniers, Nora n'entend pas qu'elle doit s'occuper de son enfant, même si elle ne l'a pas désiré : « *Kevin, c'est pour moi l'enfant qui est dans ma vie que j'attendais pas en fait, faut pas se voiler la face* », reconnaît-elle aujourd'hui. Ainsi, les premières remarques « *disqualifiantes* » qu'elle reçoit de la part des professionnels mettent en cause ses capacités à tenir son rôle de mère, ceux-ci arguant qu'elle met Kevin en danger, par ses fréquentations douteuses, ses absences régulières et ses difficultés à s'occuper de lui. Par ailleurs, le fait que Kevin ne soit pas un enfant désiré renforce les travailleurs sociaux du foyer dans leur position, qui demandent et obtiennent son placement à l'âge d'un an, concrétisant la « *disqualification parentale* » de Nora (Paugam, 2014). Tels qu'elle les rapporte aujourd'hui, les propos qui lui sont alors tenus par l'assistante sociale du foyer procèdent d'une réfutation totale de sa capacité à s'occuper et à protéger son enfant, et même, plus globalement, de la personne qu'elle est à ce moment de sa vie : « *Tu sais ce qu'on a fait Nora, on a préféré mettre Kevin en famille d'accueil le temps que tu te reconstruises, parce que tu n'es pas construite. Il n'y a rien qui va dans ta vie, ça va pas dans ta tête, ça va pas dans ton corps, tu as perdu ta santé, tu mets l'enfant en danger* ».

À d'autres moments de sa vie, les professionnels de l'intervention sociale mettront en cause ses qualités de mère : lorsque Kevin, plus grand, revient vivre avec elle et ensuite après la naissance de Ludovic. Après une psychothérapie et l'intervention des services sociaux, Nora retrouve la garde de Kevin âgé de 5 ans et tous deux passent quatre années ensemble au sein du foyer : « *ça a été des années merveilleuses* », se rappelle Nora. Mais, progressivement, le comportement de Kevin devient problématique : « *Il a commencé à faire des crises, il se sauvait, il se mettait à hurler : "Au secours, maman me tue"* ». Si elle se sent accompagnée dans cet endroit, elle se sait aussi surveillée et on lui signale souvent qu'elle manque d'autorité dans l'éducation de son fils. Isabelle Delens-Ravier souligne que le jugement disqualifiant des professionnels suivi d'un placement effraie et devient « *une arme pour les professionnels qui agitent régulièrement le "risque" d'une*

décision d'éloignement » (Delens-Ravier, 2003, p. 80). Dans la crainte d'un nouveau placement, Nora part vivre en Italie dans une communauté religieuse qui s'occupe des personnes en situation de pauvreté. Elle s'éloigne ainsi des services sociaux français.

Nora sera à nouveau disqualifiée par des professionnels dans son rôle de mère à la naissance de Ludovic, placé à l'âge de 9 mois. À la suite de son départ en Italie avec Kevin, Nora rentre en France au bout de quelques mois seule et tombe enceinte de Ludovic deux ans plus tard. Lors de la naissance de celui-ci, elle vit dans un foyer (encadré Repères chronologiques). Si elle dit aujourd'hui avoir été heureuse dans le foyer où elle vit alors avec son fils, ses fréquentations sont toujours étroitement surveillées : les travailleurs sociaux tiennent notamment à ce que Ludovic soit tenu éloigné de son père. Un week-end passé chez le père, alcoolique et violent, entraînera ainsi d'abord pour Nora une mesure d'exclusion du foyer, puis le placement de Ludovic en pouponnière. À travers ces mesures et les entretiens avec les travailleurs sociaux, les services sociaux rappellent donc encore à Nora qu'en exposant son fils à un père violent et à la perte de logement, elle n'a pas su le protéger⁽⁴⁾.

La « *disqualification parentale* » subie par Nora signifie que ses façons d'être et de faire avec ses enfants ne correspondent pas aux normes de parentalité des professionnels qu'elle rencontre (Delens-Ravier, 2003 ; Delay et Frauenfelder, 2013). Les manquements pointés par eux sont nombreux : manque d'affection, de protection, d'autorité. Si le placement témoigne du fait que Nora expose ses enfants au danger, manquant à ses obligations de protection au point qu'il faille intervenir en séparant mère et enfants, les professionnels la poussent à changer. Comme le souligne Coline Cardi, les mères situées au bas de l'échelle des classes populaires, faisant l'objet d'une intervention, incarnent à la fois la « *cible* » et le « *levier* » de l'intervention ; à la fois « *figure disciplinaire (on leur demande de construire les mœurs)* » et « *figure à discipliner (en vue de prévenir les risques ou de traiter une situation jugée pathogène)* » (Cardi, 2010, p. 86). Place qui leur octroie à la fois de la reconnaissance et des responsabilités.

Des « capacités » inhérentes à la « bonne » mère

Pour Marie Jacob et Danielle Laberge, les composantes qui construisent « *la capacité parentale* » sont nombreuses. Pour les auteures, elles « *réfèrent à la fois aux dimensions matérielles, morales, intellectuelles et affectives de l'exercice du rôle parental. Elles font également référence à l'attitude des parents vis-à-vis de la situation de même qu'à leur degré de motivation et de collaboration avec les services de protection* » (Jacob et Laberge, 1997, p. 458). Au fur et à mesure que Nora avance dans sa trajectoire, elle identifie et met en œuvre les « *capacités* » qui lui permettent de répondre aux attentes des intervenants sociaux. Si les professionnels que Nora rencontre la perçoivent comme le « *levier* » et la « *cible* » de l'intervention (Cardi, 2010), c'est bien parce qu'elle donne des gages qui leur permettent d'espérer un changement. L'analyse des données recueillies permet de mettre en lumière trois facteurs favorables à la construction de la « *bonne* » mère telle que définie par les professionnels rencontrés par Nora : aux capacités à collaborer avec les divers intervenants et à réaliser un travail réflexif sur elle-même, il faut ajouter celle de changer et d'acquiescer les façons d'être et de faire afférentes à la « *bonne* » mère. Ces trois éléments sont étroitement imbriqués et participent à la « *réussite* » de Nora.

Collaborer avec les intervenants sociaux

Stéphanie Boujut rappelle comment la collaboration des usagers « *est attendue et même recherchée par les assistants sociaux parce qu'elle participe de la stabilité et de la confirmation par les usagers de leur position professionnelle* » (Boujut, 2005, p. 145). Collaboration qui, à la suite de la loi du 5 mars 2007⁽⁵⁾, devient de plus en plus centrale dans le travail d'accompagnement comme le soulignent Dalila Cabantous et Pierrine Robin : « *La saisine du juge n'est plus conditionnée à la gravité du danger mais au fait que les parents acceptent de collaborer avec le service de l'aide sociale à l'enfance pour faire cesser le danger* » (Cabantous et Robin, 2016, p. 72). Les auteures observent ce même changement dans les écrits des professionnels, où les ressources parentales « *apparaissent toutefois davantage sous la forme normative de la capacité à collaborer avec les services et de la capacité à réaliser un "travail sur soi"* » (*ibid.*, p. 75). La trajectoire

(4) L'absence de logement expose Nora au contrôle de services sociaux qui surveillent ses gestes et sentiments (Giuliani, 2009 ; Vozari, 2011). Comme le souligne Isabelle Delens-Ravier, « *les familles vulnérables, des mères seules avec leurs enfants le plus souvent, sont en général repérées par les services sociaux locaux à cause de leur marginalité socioéconomique, du passé institutionnel de leurs membres, de problèmes de santé... Elles sont donc en situation de grande visibilité sociale* » (Delens-Ravier, 2003, p. 78-79). Claire Ganne souligne dans ses travaux comment la qualité et surtout la stabilité du logement ont un effet protecteur par rapport au placement, y compris pour les familles en grande difficulté (Ganne, 2012).

(5) Cette loi a réformé la protection de l'enfance avec trois objectifs à atteindre : renforcer la prévention, améliorer le dispositif d'alerte et de signalement, diversifier les modes d'intervention auprès des enfants et de leur famille.

de Nora montre que cette collaboration tient au maintien des liens réguliers entre elle et les professionnels et à la conformité de ses réponses à leurs attentes.

Quelques années après le placement de Kevin, Nora signale son envie de collaborer à une prise en charge sociale qu'elle juge elle-même nécessaire. Si chaque « *disqualification parentale* » est vécue par Nora comme une « *descente aux enfers* », selon ses propres mots, et est suivie du retour à la rue et à la consommation d'alcool et de drogues, c'est Nora qui prend toujours l'initiative de demander de l'aide aux services sociaux pour retrouver un logement et une situation plus stable. Mais elle ne parvient pas tout de suite à donner jusqu'au bout les gages d'une réelle « *participation et implication [...] dans l'amélioration de la situation* » (Giuliani, 2014, p. 222). Lorsqu'elle n'arrive pas à répondre aux prescriptions des travailleurs sociaux, elle rompt la relation et retourne dans la déviance, comme le souligne l'exemple ci-après. La stabilisation de sa collaboration avec les services sociaux est le fruit d'un long processus d'apprentissage.

Lorsque Kevin est âgé de 4 ans, Nora reprend contact avec l'assistante sociale d'un de ses anciens foyers, qu'elle apprécie beaucoup, qui l'encourage à entreprendre « *un travail sur elle* » : « *Elle m'a dit : "Écoute Nora, si tu veux avoir un fondement dans ta vie, quitte la ville. Je vais te trouver une place dans une ville voisine où je connais bien la directrice du foyer. Fais une thérapie, vois un psychologue, vois tes problèmes"* ». Nora renoue ainsi avec les services sociaux et s'engage dans une psychothérapie. Le travail qu'elle réalise sur elle-même, évoqué *infra*, lui permet de récupérer la garde de Kevin pendant quatre ans, mais leur relation sera à nouveau mise à l'épreuve aux 9 ans de Kevin. Elle sait à ce moment-là qu'elle n'arrive pas à éduquer son fils avec l'autorité recommandée par les professionnels, et la perspective d'un nouveau placement est mentionnée par les professionnels qui l'accompagnent. Comme l'indique Frédérique Giuliani, lorsque les mères les plus défavorisées de classes populaires sont reconnues « *potentiellement capables de*

prodiguer l'éducation nécessaire à leurs enfants » elles restent les seules « *comptables de ce qu'(elles) entreprennent (ou pas) auprès de leurs enfants et tenues d'en répondre publiquement* » (Giuliani, 2009, p. 86). Elles sont exposées à « *l'avènement d'une "police des mères"* » (Garcia, 2011, p. 13-14)⁽⁶⁾. Nora part alors avec Kevin en Italie, mettant fin à la prise en charge sociale en France.

La collaboration de Nora avec les services sociaux se construit lentement, confrontée aux multiples épreuves et à des rencontres avec divers professionnels de l'intervention sociale. Dans ces allers et retours entre la norme et la déviance, elle parvient à intégrer les normes et réussit à stabiliser cette collaboration. Lors du placement de Ludovic à ses 9 mois, malgré les difficultés qu'elle vit encore à ce moment de sa vie (l'alcoolisme, les violences du père de Ludovic, puis le retour à la rue), elle ne rompt plus la relation avec les services sociaux, rendant régulièrement visite à Ludovic jusqu'à récupérer sa garde à ses 7 ans (et celle de Kevin, âgé de 19 ans).

Réfléchir sur soi, se mettre en récit

Pour D. Serre, le travail des assistantes sociales de « *mise en ordre familiale* » est induit le plus souvent par une « *lecture psychologisante* » de la situation familiale observée (Serre, 2009)⁽⁷⁾. C. Cardi fait valoir aussi comment la relation assistancielle s'établit grâce à « *la production d'un savoir d'ordre psychologique, qui suppose de nouvelles formes de contrôle social, non explicitement répressif* » (Cardi, 2007, p. 36). A.-S. Vozari va dans le même sens, celui d'« *un gouvernement des âmes, où primerait le rapport subjectif qu'entretiennent les femmes avec leur maternité* » (Vozari, 2015, p. 163). Pour elle, la forme que prend cet apprentissage s'apparente à une « *normalisation douce* » (Vozari, 2011, p. 56). Cette psychologisation de l'intervention sociale se centre sur l'individu et s'accompagne d'une mise en récit ainsi que d'une écoute « *attentive aux difficultés sociales ou existentielles des publics concernés* » (Fassin, 2006, p. 150). Pour Nicolas Duvoux, « *la bonne volonté de l'allocataire s'éprouve dans cette mise en récit, dans cette réponse donnée à l'injonction de parler de soi* »

(6) On doit noter que si dans divers travaux on souligne une forme d'« allègement » du contrôle des familles, on note cependant la persistance et la prégnance des normes véhiculées. Pour Laura Cardi-Vonèche et Benoit Bastard, « *il y a bien transformation de l'intervention, retrait de l'intervenant, allègement de la police des familles – et les professionnels peuvent ainsi se distancier d'une fonction de contrôle qu'ils récusent. Pour autant, ces mêmes professionnels ne peuvent pas ne pas reconnaître la part qu'ils ont à l'élaboration de normes différentes, sans doute plus axées sur les besoins des enfants que sur le comportement des parents, mais tout aussi prégnantes* » (Cardi-Vonèche et Bastard, 2005, p. 120). Pour Frédérique Giuliani, « *si l'institution reconnaît a priori les parents comme susceptibles de répondre de leurs fonctions parentales, ce n'est pas pour autant qu'elle devient plus perméable aux modes éducatifs qui s'écartent de ses normes* » (Giuliani, 2009, p. 91).

(7) L'auteure oppose cette « lecture psychologisante » à une « lecture matérialiste » de la situation familiale : « *La lecture psychologisante, qui met l'accent sur les facteurs relationnels ou les personnalités "pathologiques", donne les outils d'une description individualisée et précise des situations d'enfants. Les causalités sociales et matérielles, perçues comme trop généralistes pour rendre compte de souffrances singulièrement exacerbées, sont alors évoquées comme argument secondaire du danger et considérées comme facteur aggravant* » (Serre, 2009, p. 167).

(Duvoux, 2009 b, p. 118). Nora consent à cette mise en récit de son histoire. Le travail qu'elle entame avec les psychologues et les travailleurs sociaux lui permet de raconter, revisiter, réinterpréter et reconstruire son histoire ; son discours sur elle-même d'aujourd'hui est très axé sur une histoire personnelle qui lui permet de justifier des agissements passés.

Lors des entretiens, Nora insiste sur l'importance du travail réalisé avec une des psychologues rencontrées alors que Kevin, 4 ans, est toujours placé. Elle raconte qu'avec cette professionnelle, elle parle de sa mère et de ses souffrances passées, de l'amour qu'elle n'a pas reçu et de celui qu'elle ne sait pas donner à son fils. Pour Nora, cette rencontre est décisive et initie une reconstruction : « *J'ai reconnu qu'il y avait un changement dans ma vie. Je n'étais plus la même, la fille déboussolée* ». Ce nouveau regard sur elle-même lui fait revisiter la « *disqualification parentale* » qu'elle subit à la naissance de Kevin et son placement. Aujourd'hui, Nora ne reproche pas aux travailleurs sociaux d'avoir placé son fils un an après sa naissance : « *Peut-être que oui, peut-être qu'ils avaient raison finalement !* ». Son discours, fortement construit par l'accompagnement dont elle a bénéficié au cours de ses trente années de suivi social, ne nie pas la souffrance qu'a été pour elle le placement de Kevin, mais intègre finalement le jugement d'immatrité psychologique et d'incapacité à être mère, prononcé sur elle à l'époque. Elle impute son comportement à une enfance privée d'amour maternel : « *Psychologiquement parlant... C'est comme ma mère, j'étais hors norme [...]. J'étais paumée dans la vie, j'avais un enfant dans les bras que je ne savais pas m'en occuper, je n'avais même pas l'amour. L'instinct maternel, je ne sais pas ce que c'est, parce que moi, malheureusement, je n'ai jamais eu cet amour-là. Je n'ai jamais eu une mère qui m'a dit : "Je t'aime ma fille"* ». Gérard Neyrand rappelle que cette « *psychologisation des discours sociaux* », soutenue par l'idée que « *le lien parent-enfant n'est pas un instinct mais une construction* », conduit à « *une valorisation sans précédent de la relation parentale en tant qu'elle est éducative* » et à la « *surreponsabilisation des parents, et plus encore de la mère, assignée à la place d'éducatrice privilégiée* » (Neyrand, 2018, p. 30).

Aujourd'hui, Nora a compris que, lorsqu'elle n'arrive pas à s'occuper de Kevin à sa naissance, elle manque à son devoir de mère. Nourrie par le travail mené auprès des psychologues, Nora se justifie dans son comportement de « mauvaise » mère par le manque d'amour qu'enfant elle a elle-même subi. La trajectoire de Nora montre bien le

« *travail émotionnel* » entrepris par la psychologue qui l'assiste afin de « *changer le degré ou la qualité* » de ses émotions et de ses sentiments (Hochschild, 2003). Une reconstruction de son histoire qui lui convient finalement : « *J'ai compris que ce n'était pas que moi, que de ma faute, mais que j'avais tout un passé derrière moi. En me disant ça, elle [la psychologue] m'a fait déculpabiliser et, à partir de là, j'ai commencé à reprendre du poil de la bête* ». Nora poursuivra ensuite, seule, ce travail réflexif. Depuis le placement de Ludovic et encore aujourd'hui, Nora écrit sur sa vie afin de soulager ses souffrances et ses inquiétudes et de mieux comprendre ce qui lui arrive.

Les épreuves et les rencontres vécues durant les treize ans qui séparent la naissance de Kevin et celle de Ludovic ont transformé Nora. Elle reprend à son compte l'idée, construite au fil de l'accompagnement, qu'elle peut dépasser sa propre histoire et apprendre à aimer ses enfants car elle connaît les gestes et les obligations de cet amour. Cela est visible dans sa façon de raconter l'audience pour le placement de Ludovic. Elle tient à souligner que son amour pour son enfant, ainsi que ses qualités personnelles, avaient été à l'époque explicitement reconnus par la juge des enfants, sur la base de son comportement et de témoignages des travailleurs sociaux du foyer : « *La juge, elle a vu que j'aimais Ludovic : je le tenais, j'avais un grand foulard et tout, je le tenais, je l'ai pas lâché* ».

L'appropriation des normes dominantes

Pour G. Neyrand, l'appropriation de normes dominantes procède « *par intériorisation, par les individus, de normes de bonne conduite, renvoyant à des stratégies qui peuvent être d'inculcation, de persuasion ou, plus subtilement, d'imprégnation* » (Neyrand, 2018, p. 26-27). La trajectoire de Nora et le type d'intervention sociale dont elle a bénéficié l'ont conduite à faire siens les critères institutionnels de ce qu'est une « bonne » mère, au moins ce qu'est une mère en mesure d'avoir de l'affection pour son enfant et qui doit pouvoir, à chaque instant, bien l'élever, en se battant pour être présente auprès de lui. Dispenser affection, présence et autorité construit la « bonne » mère qui protège son enfant. Si dans sa relation avec Kevin on percevait déjà des signes d'appropriation de normes tenues par les professionnels qu'elle rencontre, c'est surtout à la naissance de Ludovic qu'elles sont cernées de façon plus explicite. En effet, le placement de Ludovic à ses 9 mois est perçu par Nora comme une injustice et elle met tout en place pour être auprès de lui. Cette mauvaise passe (l'exposition de son fils aux éventuelles violences du père) est ici encore surmontée à partir du moment où elle accepte

de suivre la recommandation des assistantes sociales de la pouponnière qui l'encouragent à « *se reprendre en main* » en la sommant d'opérer un choix radical : « *Ils m'ont dit : "il faut choisir entre votre rôle de femme et votre rôle de maman, mais pas que ça devienne les deux ; soit c'est le mari ou soit c'est Ludovic". Et moi, j'ai choisi de me battre pour Ludovic* ».

Nora montre par ce discours qu'elle considère désormais qu'une « bonne » mère reste auprès de son enfant. Elle insiste ainsi systématiquement sur sa présence auprès de Ludovic tout au long de son placement en pouponnière : « *J'ai toujours été là, moi, j'étais présente. J'étais là pour le bain, j'ai été là pour les anniversaires, j'étais là pour la promenade, j'étais là pour les goûters... J'ai toujours été là... il y a des preuves...* ». Pour appuyer cette affirmation, elle en présente les traces, qu'elle a conservées et dont elle dispose encore aujourd'hui : les photos et les récits qui figurent dans le « cahier de vie » de Ludovic tenu par une assistante sociale de la pouponnière et les souvenirs de cette période conservés par son fils. Cette présence continue auprès de lui est aujourd'hui présentée comme découlant d'une décision fondatrice de ne jamais l'abandonner : « *Quand il était petit, à 9 mois, à chaque fois que je le prenais dans mes bras, je lui chantais une chanson d'amour. La chanson, elle disait : "Tu es l'amour de ma vie, il s'appelle Ludovic, je t'abandonnerai jamais, je me battrais pour toi"* ».

Au fil du temps, Nora se rend compte qu'elle est de plus en plus conforme au regard des normes de l'intervention sociale, ce qu'elle perçoit comme un progrès : « *Là tu commences à comprendre, tu vois les règles de la vie, de l'ordre. Et j'ai commencé vraiment à comprendre beaucoup de choses, et puis, moi, il me faut du temps, c'est vrai* ». Cela lui permet de considérer que l'action de la pouponnière, qui prévoit de placer Ludovic en famille d'accueil à l'approche de ses 7 ans, ne correspond pas à ces normes. C'est ainsi qu'elle se rebelle en s'appuyant sur la norme de l'intervention sociale et décide d'engager, soutenue par ses employeurs, une procédure juridique contre la pouponnière. À noter qu'à ce moment de sa vie, Nora a un travail, un logement en cours de rénovation pour elle et les enfants et qu'elle est présente auprès d'eux, même à distance : « *On ne m'avait rien dit, ils disaient qu'il était resté six ans, que la mère ne se débrouillait pas et tout... La colère m'est montée, je leur ai dit que j'étais en train de me battre. Et en plus, le logement était en train de se mettre en travaux. J'avais signé mon contrat, j'avais fait aussi des démarches pour avoir Ludovic cet été,*

ah là, ça a pas passé ! J'ai pris Ludovic, Mon Dieu, je me demandais : "quoi, je ne suis pas déchue du droit parental, j'ai rien fait, c'est quoi ma faute ?" Et à ce moment-là, qu'est-ce que j'ai fait, je n'ai pas lâché l'affaire. Donc, j'ai pris un avocat et j'ai porté plainte contre la pouponnière ».

Pour Nora, la fin des placements de Kevin et Ludovic est la preuve de sa transformation en une « bonne » mère. Mais elle méconnaît les cadres et les exigences d'une vie familiale. Et si les juges et les professionnels ont estimé qu'elle était capable de protéger et d'éduquer ses enfants, ils n'ont pas anticipé les difficultés de la reconstruction de sa vie familiale : « *Kevin rentrait d'Italie, moi je venais d'une autre ville, Ludovic était passé par les services sociaux... Quelle galère ! [...] Alors, il fallait reconstruire cette famille-là, t'imagines ! Parfois, j'étais devant les enfants à table, c'étaient des étrangers pour moi. Kevin parlait pas, Ludovic se sauvait en haut, il voulait retourner à la pouponnière. Oh là là, ça m'a marquée !* ». Pendant presque trois ans Nora essaye de se débrouiller seule, mais l'agressivité de Kevin vis-à-vis de Ludovic rend les « désordres » familiaux visibles. Afin de protéger Ludovic de son frère, une mesure d'Aemo est mise en place à son égard. Mesure qui apporte aussi à Nora un certain soutien. Grâce à l'aide d'une conseillère en économie sociale et familiale, Nora apprend à contrôler son budget, et aujourd'hui elle aide même son fils Kevin dans la gestion de son argent. Si au début de leur vie familiale, les difficultés relationnelles sont nombreuses, la présence de l'éducateur lui fait admettre l'idée qu'une « bonne » mère sait poser des limites et doit être un repère pour ses enfants : « *Je vois que je ne suis plus la même avec mes enfants, je leur tiens tête. Ils ont besoin de ça, c'est des repères. Je ne peux pas leur montrer la mère démoralisante. Ils vivent à travers moi* ».

Nora a changé et si elle se sent en partie soutenue par cet accompagnement, elle se sent aussi légitime à critiquer l'intervention sociale qu'elle reçoit encore à ce moment-là (surtout à la demande de Ludovic). Elle se rappelle ainsi des désaccords qu'elle a eus avec l'éducateur de Ludovic qui l'a accusée, par exemple, de protéger Kevin au détriment de Ludovic, ou l'a critiquée dans sa manière de s'occuper de Ludovic. Elle conteste ces remises en cause de sa manière d'être mère : « *Ludovic traînait, tout ça, à 14-15 ans, et c'était moi la coupable, c'était pas juste ! Je vais pas le tuer pour qu'il obéisse, si ? J'aurais compris, mais j'ai toujours été derrière Ludovic, toujours, toujours, depuis sa naissance jusqu'à maintenant. J'ai l'impression qu'ils [les services sociaux] sont tellement débordés par tout ce qui se passe, qu'ils n'arrivent plus à faire la part des choses* ». Séverine

Gojard parle de l'« *autonomisation des mères* » vis-à-vis des modèles dont elles se sont servi pour se construire : « *Elles tendent à considérer que leurs compétences propres les dispensent de se plier à des conseils qu'elles jugent inappropriés* » (Gojard, 2010, p. 153). Pour l'auteure, « *c'est précisément dans cette capacité à émettre un jugement sur les recommandations savantes que s'exprime, en l'occurrence, leur métier de mère* » (*ibid.*). C'est dans la suite de cette longue intériorisation des normes dominantes que Nora développe la capacité à réfléchir par elle-même.

Les épreuves de la « bonne » mère

Nora a parcouru un long chemin pour aller de « *son monde* », comme elle le dit, au monde « *des autres* ». Semé d'embûches, il peut être résumé par ses propres mots : « *J'ai commencé à découvrir la vraie vie à 40 ans. Avant, je ne connaissais rien de la vie, j'étais dans mon monde. Il a fallu que je me casse la figure plusieurs fois pour que je me rende compte qu'il y a des lois. J'ai été confrontée aux services sociaux, je me suis battue pour récupérer Ludovic, j'ai vu une conseillère en économie sociale et familiale pour mon budget, j'ai été dans le milieu du travail. J'ai touché à un tas de trucs qui m'ont fait réaliser que la vie ce n'était pas mon monde à moi. Moi j'étais dans mon monde de Walt Disney... J'ai dû tomber plusieurs fois pour me rendre compte. Le juge répétait toujours : "Madame Dhamani est faible psychologiquement. Et tant qu'elle ne deviendra pas forte psychologiquement, elle ne pourra pas faire face à la vie". Et c'est vrai !* ». Mais que cache la transformation de Nora à partir des formes de contrôle social à première vue moins répressives (Cardi, 2007) ? Qu'advient-il de cette « *normalisation douce* » par un « *gouvernement des âmes* » ? (Vozari, 2011 et 2015). Nora est fière d'être reconnue comme une « *bonne* » mère. Mais ses témoignages permettent de voir que cette transformation lui a beaucoup coûté et a encore un impact sur sa vie actuelle sans les travailleurs sociaux. Les éléments qui laissent penser qu'une mère répond aux obligations d'une « *bonne* » mère disent peu des inquiétudes et des peurs qui se cachent dans cette acception et des épreuves auxquelles elle doit faire face.

De fait, conjointement aux normes dominantes, Nora a assimilé, sans s'en rendre compte, les formes de contrôle social subies pendant toutes ces années. La surveillance et le risque d'être prise en défaut la hantent encore aujourd'hui. Cette mère porte en elle l'inquiétude d'être vue en train de mal faire, la crainte d'être perçue comme la « *mauvaise* » mère qu'elle a été un jour. Lorsque son petit-fils est chez elle (le fils de Kevin), elle est très angoissée par ce qui

peut lui arriver. Ainsi, elle surveille de près les gestes de Kevin lorsqu'il s'occupe de lui. Elle tient son intérieur propre et rangé dans la crainte du jugement d'un visiteur éventuel « *on ne sait jamais qui peut arriver* ». Elle n'a pas de compagnon depuis très longtemps, estimant toujours difficile de concilier son rôle de mère (et de grand-mère) et une vie de couple ; et elle a le constant besoin de valoriser ses qualités de « *bonne* » mère, comme on le perçoit dans sa relation avec Ludovic et Kevin, même si elle le fait de façon différente pour chacun des enfants.

Nora et Ludovic vivent une relation marquée par des démonstrations d'affection, des marques d'attention ou de sollicitude mutuelles : « *Ludovic, il est plus proche de moi de ce côté-là. Il se soucie, il rentre le soir, il me fait un bisou au front : "Maman ça va et tout, t'as bien dormi ?"* ». « *Ludovic, c'est vraiment mon chéri* », dit-elle. L'affection que Nora ressent pour Ludovic est une évidence pour elle, et elle garde précieusement toutes les preuves d'amour qu'ils se sont échangées : « *Maman, je t'aime, t'es la femme de ma vie, je t'oublierai pas* », dit le SMS envoyé par Ludovic qu'elle montre fièrement. Le caractère démonstratif de cette affection, l'insistance sur les gestes d'attention qu'elle lui adresse, son besoin récurrent qu'il la rassure dans sa conviction inquiète d'avoir fait ce qu'il fallait pour lui, sont autant d'éléments constitutifs d'un lien maternel dont la qualité a été continûment exposée au jugement d'instances sociales d'intervention. Lorsque Ludovic, à l'âge de 18 ans, part de la maison, Nora lui demande : « *Est-ce que c'est à cause de moi et des soucis que j'ai eus avec Kevin que tu es parti ?* ». Dans une discussion entre eux, elle insiste : « *Faut me le dire ? Parce que moi, je culpabilise, parce que j'ai pas fait mon rôle de mère ou bien... [...] Est-ce que je me suis trompée quelque part ?* ».

Lorsque Nora évoque la relation qu'elle entretient avec Kevin, l'inquiétude qu'elle dégage n'est pas la même. Il lui arrive d'utiliser une formule apparemment contradictoire pour la décrire : « *on s'aime sans s'aimer* ». Encore aujourd'hui, Nora est mal à l'aise lorsqu'il arrive à Kevin de s'engager avec elle dans un rapport affectif : « *Parfois on a de l'amour, parfois on a de la haine. Et parfois c'est la haine qui est là ; elle est palpable. On se regarde, on dit rien, mais... Puis il y a des moments, j'ai pitié, je le prends dans mes bras...* ». Depuis la naissance de Kevin, Nora a appris à manifester un amour qu'elle ne ressent pas « *instinctivement* » pour lui, sous l'injonction qu'une mère doit montrer de l'affection pour son enfant. Nora prend le parti de lui prodiguer une sollicitude maternelle épisodique

et d'attendre qu'il procède de même avec elle. Elle met ainsi cette affection en scène par une implication dans son quotidien, faisant ainsi exister une forme particulière d'amour maternel, les manifestations faisant foi d'affection : « *Je lui achète du coca, des gâteaux qu'il aime, et quand il rentre du travail et voit tout ça, il est content* ». C'est peut-être bien ce mode relationnel spécifique que Nora désigne par ce paradoxe : « *on s'aime sans s'aimer* ». Nora a intégré les gestes d'affection, mais sans que ce sentiment soit clairement ressenti pour elle. Les formes de violence que Kevin manifeste à son égard montrent qu'il n'est pas dupe. Il lui rappelle sans cesse avec violence et amertume, par exemple, les moments où elle « *dansait en boîte de nuit* » pendant que lui subissait des mauvais traitements en famille d'accueil. La relation particulière qu'elle noue avec chaque enfant montre les limites de l'intervention sociale qui prône comme norme légitime l'amour maternel. Certes Nora aime Ludovic, mais elle aime Kevin « *sans l'aimer* ».

Nora réussit à changer sa façon d'être mère. En revanche, sa position sociale ne s'est pas véritablement élevée après ces trente années de suivi. Nora n'a jamais repris les études tout en regrettant de les avoir arrêtées ; elle n'a jamais suivi de formation ni réalisé de bilan de compétences ; elle n'a que rarement travaillé. Sa trajectoire montre aussi une moindre attention de la part des professionnels quant aux questions d'ordre matériel. Si, comme le soulignent Marie Jacob et Danielle Laberge (1997), les conditions matérielles composent aussi « *la capacité parentale* », elles n'ont pas été présentées à Nora comme prioritaires et les soutiens qu'elle a reçus sont restés ponctuels, l'aidant uniquement à gérer quelques difficultés financières (Nora rencontre, par exemple, une conseillère en économie sociale et familiale qui lui apprend à calculer son budget et à faire des recettes à un euro). C'est seulement à 39 ans que Nora aura son premier logement, trouvé par ses propres moyens. Pourtant, l'absence de logement est déterminante dans sa trajectoire, et la met souvent en difficulté dans l'exercice de la fonction maternelle.

Conclusion

La longue intervention sociale dont a bénéficié Nora Dhamani permet d'analyser la construction de la normalisation d'une mère disqualifiée. Il a été ainsi question de souligner que l'intrication entre normes opposables et l'appréciation de ces normes par Nora est mouvante au fil de sa trajectoire. Ce sont finalement les contextes et les expériences qu'elle a vécus qui ont forgé sa maternité. Cette construction est donc passée par sa capacité à collaborer avec les divers professionnels qu'elle a rencontrés, à mettre

en récit son histoire à partir d'une réflexion sur soi et à intégrer les façons d'être et de faire conformes aux normes dominantes véhiculées par les professionnels. Elle apporte ainsi des éléments de réflexion plus généraux sur le vécu de mères vivant dans des situations économiques et sociales précaires et cibles de l'intervention sociale. Quelques enseignements principaux méritent d'être mis en évidence.

Tout d'abord, la trajectoire de Nora souligne que sa relation aux services sociaux est sinueuse. L'intervention sociale se concentrant sur son rôle éducatif, Nora devient la seule responsable de l'éducation, de l'affection et de la protection de ses enfants (Neyrand, 2018). La mobilisation des ressources subjectives, impulsée par les différents intervenants sociaux, est coûteuse, d'autant plus que cette mère est éloignée des normes parentales légitimes et elle est seule à gérer ses ressources matérielles. Il est ainsi pour elle difficile, surtout à la naissance de Kevin, de répondre aux attentes institutionnelles. Elle rompt tout contact avec les intervenants sociaux à diverses reprises et, pour elle, cette collaboration n'est possible qu'à partir du moment où elle comprend l'intérêt d'un changement, en voit les bénéfices et se sent surtout pourvue des ressources pour répondre aux injonctions. Tout cela a été long à construire et c'est ce temps long de l'intervention, fait d'échecs et de réussites, qui montre comment la construction de sa propre normalité a été laborieuse pour elle.

La trajectoire de Nora révèle aussi certains effets laissés par ce long suivi. Si l'appropriation des normes dominantes lui a permis de changer et de mettre certaines recommandations des travailleurs sociaux à distance, cette appropriation s'accompagne de l'intériorisation des formes de contrôle social. La « *disqualification maternelle* » et les peurs et angoisses qui ont accompagné la « *requalification* » de Nora ont laissé des traces. Elle est devenue sa propre « *police* » et surveille avec inquiétude sa vie à tout instant. Cette mère passe au crible ses façons de faire et celles de ses enfants, elle s'interroge souvent sur ces choix et pointe tout fait qui rappelle qu'elle est une « *bonne* » mère. Un dernier point mérite d'être rappelé. La trajectoire de Nora montre que, si à certains moments de son suivi, les intervenants sociaux s'occupent de son cadre de vie et, dans une bien moindre mesure, de son activité professionnelle, leur préoccupation quant à ses capacités subjectives à devenir une « *bonne* » mère reste centrale et c'est surtout sur ces capacités qu'ils ont agi. Aujourd'hui, Nora vit du RSA dans une maison qu'elle va devoir quitter pour cause d'insalubrité. Cette situation reste largement passée sous silence par les divers professionnels qui l'ont suivie.

- Abels-Eber C., 2006, *Pourquoi on nous a séparés ? Récits de vie croisés : des enfants placés, des parents et des professionnels*, Toulouse, Érès.
- Boisson M., 2007, Les politiques sociales et l'amour. Une intimité croissante ?, *Informations sociales*, n° 144, p. 8-21.
- Boujut S., 2005, Le travail social comme relation de service ou la gestion des émotions comme compétence professionnelle, *Déviante et Société*, vol. 29, n° 2, p. 141-153.
- Cabantous D., Robin P., 2016, Les ressources parentales au prisme des écrits professionnels : comment lire entre les lignes ?, *La revue internationale de l'éducation familiale*, n° 39, p. 59-79.
- Camus J., 2012, Une féminité instituée : tensions normatives et encadrement des femmes à la maternité, in Knibiehler Y., Arena F., Lopez R. M. C. (dir.), *La maternité à l'épreuve du genre*, Paris, Presses de l'EHESP, p. 83-90.
- Cardi C., 2010, La construction sexuée des risques familiaux, *Politiques sociales et familiales*, n° 101, p. 35-46.
- Cardi C., 2009, Le féminin maternel ou la question du traitement pénal des femmes, *Pouvoirs*, n° 128, p. 75-86.
- Cardi C., 2007, La « mauvaise mère » : figure féminine du danger, *Mouvements*, n° 49, p. 27-37.
- Cardia-Vonèche L., Bastard B., 2005, Vers un nouvel encadrement de la parentalité ? L'intervention sociale face aux ruptures familiales, *Informations sociales*, n° 122, p. 110-121.
- Chauffaut D., Dauphin S., 2012, Normes de parentalités : production et réception, *Politiques sociales et familiales*, n° 108, p. 108-115.
- Delay C., Frauenfelder A., 2013, Ce que « bien éduquer » veut dire. Tensions et malentendus de classe entre familles et professionnels de l'encadrement (école, protection de l'enfance), *Déviante et Société*, vol. 37, n° 2, p. 181-206.
- Delens-Ravier I., 2003, Parents en quête d'une place, sous la direction d'Alain Debourg, *Séparation précoce : rapt, échec ou soin ?*, Toulouse, Érès, p. 75-99.
- Duvoux N., 2009 a, *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, Paris, Presses universitaires de France.
- Duvoux D., 2009 b, L'injonction biographique dans les politiques sociales. Spécificité et exemplarité de l'insertion, *Informations sociales*, n° 156, p. 114-122.
- Euillet S., Zaouche-Gaudron C., 2008, Des parents en quête de parentalité. L'exemple des parents d'enfants accueillis à l'aide sociale à l'enfance, *Sociétés et jeunesse en difficulté*, n° 5 (en ligne) ; site internet <https://journals.openedition.org/sejed/2572> (consulté le 18 avril 2019).
- Fassin D., 2006, Souffrir par le social, gouverner par l'écoute. Une configuration sémantique de l'action publique, *Politix*, n° 73, p. 137-157.
- Ganne C., Bergonnier-Dupuy G., 2012, Trajectoires résidentielles et interventions socio-éducatives. L'exemple des familles accueillies en centre maternel. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 45, n° 3, p. 103-128.
- Garcia S., 2011, *Mères sous influence. De la cause des femmes à la cause des enfants*, Paris, La Découverte.
- Giuliani F., 2014, Mères « à l'essai » : analyse des processus de catégorisation dans un dispositif de soutien à la parentalité de l'Ase, in Martin C. (dir.), « Être un bon parent ». *Une injonction contemporaine*, Paris, Presses de l'EHESP.

- Giuliani F., 2009, Éduquer les parents ? Les pratiques de soutien à la parentalité auprès des familles socialement désqualifiées, *Revue française de pédagogie*, n° 168, p. 83-92.
- Gojard S., 2010, *Le métier de mère*, Paris, La Dispute.
- Jacob M., Laberge D., 1997, Les déterminants de l'intervention auprès des enfants « en danger ». Un bilan des recherches, *Déviance et Société*, vol. 21, n° 4, p. 443-470.
- Hochschild R. A., 2003, Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale, *Travailler*, n° 9, p. 19-49.
- Neyrand G., 2018, Le soutien aux parents et à la normativité. Pour sortir du parentalisme, in Neyrand G., Coum D., Wilpert M.-D. (dir.), *Malaise dans le soutien à la parentalité*, Toulouse, Érès, p. 25-53.
- Passeron J.-C., Revel J. (dir.), 2005, *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Paugam S., 2014, L'épreuve de la désqualification parentale, in Paugam S. (dir.), *L'intégration inégale*, Paris, Presses universitaires de France.
- Paugam S., 1991, *La désqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Presses universitaires de France.
- Pichon P., 2014, Sortir de la rue. Question de recherche et enjeu d'action, *Le sociographe*, n° 48, p. 79-90.
- Pichon P., 2007, *S'en sortir. Accompagnement sociologique à l'exploration autobiographique d'un ancien SDF*, Publications de l'université de Saint-Étienne (PUSE) [Réédition augmentée : Saint-Étienne, PUSE, 2010, 276 p.]
- Potin É., 2012, *Enfants placés, déplacés, replacés. Parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, Érès.
- Potin É., 2011, Du lien dangereux au lien en danger. La place des parents quand leur enfant est placé, *Recherches familiales*, n° 8, p. 115-133.
- Potin É., 2010, Vivre un parcours de placement. Un champ des possibles pour l'enfant, les parents et la famille d'accueil, *Sociétés et jeunes en difficulté* [en ligne], n° 8, automne 2009, mis en ligne le 7 janvier 2010. URL : <http://sejed.revues.org/index6428.html>.
- Schwartz O., 1990, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses universitaires de France.
- Sellenet C., 2010, Dis, quand reviendras-tu... ? Blessures de la séparation des parents d'enfants placés, *Le Journal des psychologues*, n° 277, p. 50-54.
- Sellenet C., 2006, Parents-professionnels : une co-éducation en tension, in Deana C. (dir.), *Parents-professionnels à l'épreuve de la rencontre*, Toulouse, Érès, p. 29-48.
- Serre D., 2009, *Les coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfant en danger*, Paris, Raisons d'agir.
- Stettinger V., 2019, Les « non-parents ». Ou comment on devient parents d'un enfant absent, *Ethnologie française*, Paris, Presses universitaires de France, XLIX, 2, p. 407-420.
- Soulet M.-H., 2009, Changer de vie, devenir autre : essai de formalisation des processus engagés, in Bessin M., Bidart C., Grossetti M. (dir.), *Bifurcations*, Paris, La Découverte, p. 273-288.
- Vozari A.-S., 2015, « Si maman va bien, bébé va bien ». La gestion des risques psychiques autour de la naissance, *Recherches familiales*, n° 12, p. 153-163.
- Vozari A.-S., 2011, Les ambivalences de l'intervention sociale en direction des familles. La protection maternelle et infantile entre « protection de l'enfance » et « soutien à la parentalité », *Dossier d'Études*, Caisse nationale des Allocations familiales, n° 136.